

Réalisez votre politique de DÉVELOPPEMENT DURABLE

FEUILLET RÉGIONAL ASSOCIÉ À LA PUBLICATION « ACTION ! RÉALISEZ VOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »



Des ressources pour les collectivités

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagée dans une démarche d'agenda 21 qui reflète la préoccupation constante du projet régional de prendre en compte le développement durable. Ces objectifs se sont traduits notamment par :

- des politiques environnementales et de développement durable fortement volontaristes qui s'appuient sur des dispositifs d'aide en faveur des collectivités, des entreprises et des associations dans de nombreux domaines notamment l'énergie (programme Agir), la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le projet régional de l'économie sociale et solidaire, l'aménagement durable des territoires...
- la réalisation de schémas régionaux qui définissent les orientations de la politique régionale dans différents domaines et sont des bases pour la définition de partenariats avec les collectivités : schémas régionaux d'aménagement du territoire, du développement économique, du développement touristique, de l'enseignement et de la recherche,

www.regionpaca.fr

La Direction Régionale de l'Environnement, service déconcentré de l'Etat, apporte son soutien à la mise en œuvre de projets développement durable et aux agendas 21 locaux. Elle coordonne la Semaine du développement durable et anime le Réseau Ecores, composé des services d'Etat et de collectivités qui mettent en œuvre une gestion « écoresponsable », www.paca.ecologie.gouv.fr

Le Comité Régional des Démarches territoriales de Développement durable, composé de l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et des collectivités engagées dans ce type de démarche, a pour objectif de favoriser les pratiques territoriales de développement durable notamment via la valorisation des démarches exemplaires en région et la diffusion de ressources. Il se réunit une fois par an.

Ce comité est appuyé par un comité technique (Cotedd) composé de la Diren, l'Ademe, la Drire, la Région, l'Agence de l'eau, le Sgar, animé par l'Arpe Paca. Il se réunit tous les 2 mois et permet d'articuler les actions des partenaires avec 3 objectifs principaux :

- la sensibilisation et l'accompagnement des démarches territoriales de développement durable,
- la capitalisation, valorisation et diffusion des pratiques,
- l'incitation à la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques en région.

Des aides mobilisables par les collectivités au titre des documents régionaux de programmation :

- contrat de Projets Etat-Région 2007-2012, www.regionpaca.fr/index.php?id=101
- Fond Européen de Développement Régional, [http://www.paca.pref.gouv.fr/rubrique union européenne](http://www.paca.pref.gouv.fr/rubrique%20union%20europ%C3%A9enne), www.regionpaca.fr

L'Agence Régionale Pour l'Environnement Paca est un syndicat mixte associant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les six Départements (les Bouches-du-Rhône, les Alpes de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes, le Var et le Vaucluse). Elle assure plusieurs missions d'intérêt général : information et observation, animation de réseaux régionaux d'acteurs. Véritable centre ressource, elle appuie les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet territorial de développement durable notamment au travers :

- du conseil direct et de la mise à disposition d'outils et de méthodes,
- de la mise en lien avec les acteurs régionaux,
- du Réseau « Commande publique et développement durable », composé de collectivités qui travaillent sur l'intégration des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics, www.arpe-paca.org rubrique Ecodéveloppement.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Elle appuie des opérations participant au développement durable : urbanisme, bâtiments et transports durables, efficacité énergétique et énergies renouvelables, protection de la qualité de l'air, gestion des déchets, management environnemental, écoconception... , www.ademe.fr/paca

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse apporte des aides financières aux actions contribuant à une gestion durable et concertée de l'eau, www.eaurmc.fr/

Les Départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse sont partenaires des démarches territoriales et des projets de développement durable et apportent leur soutien.

D'autres réseaux et acteurs régionaux

- le réseau d'élus Paca 21,
- les réseaux d'entreprises : Ea Image, Paca pour demain, Environnement Industrie...
- les Espaces Infos Energie,
- les réseaux associatifs : l'association régionale de développement local, plateforme régionale d'éducation à l'environnement et au développement durable, les CPIE...

Des ressources nationales

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables : le cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ; des appels à reconnaissance chaque année permettant aux projets de territoire d'évoluer et d'être reconnus agenda 21 local, <http://www.ecologie.gouv.fr/-agendas-21-locaux-.html>

La banque de données nationale des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable, <http://www.dd-pratiques.org>

Le Rare, réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, mutualise le retour d'expériences des agences en région et produit des outils, <http://www.rare.asso.fr>

Autres liens utiles

- Association des Eco Maires, <http://www.ecomaires.com>
- Association Notre village, <http://www.notrevillage.asso.fr>
- Comité 21, <http://www.comite21.org>
- Dossiers et Débats pour le Développement Durable (4D), <http://www.association4d.org>
- Entreprises, Territoires et Développement (ETD), <http://www.projetdeterritoire.com>
- Fédération des Parcs naturels régionaux, <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>
- Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), <http://www.effet-de-serre.gouv.fr>
- Portail d'échanges des collectivités « commande publique et Développement durable », <http://www.achatsresponsables.com>
- Site francophone du développement durable, <http://www.agora21.org>

Liste non exhaustive de réseaux.



Réalisez votre politique de DÉVELOPPEMENT DURABLE

FEUILLET RÉGIONAL ASSOCIÉ À LA PUBLICATION « ACTION ! RÉALISEZ VOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »



LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR BÉNÉFICIE D'UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

avec 900 km de littoral, 5 Parcs naturels régionaux et 2 Parcs nationaux.

Aujourd'hui, son patrimoine est menacé :

nuisances, pollutions industrielles et urbaines, croissance de l'urbanisation, élévation du niveau de la mer, remontée de la limite d'enneigement, baisse de niveau des nappes phréatiques...

La région doit répondre aux enjeux d'un développement durable afin d'assurer une bonne qualité de vie des habitants grâce à l'aménagement harmonieux des territoires, la préservation de l'environnement et une économie dynamique et responsable.



- **Les collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engagent** dans des démarches territoriales de développement durable (Parcs naturels régionaux, Pays, Agglomérations et Agendas 21).
- Au 31 décembre 2007, 12 **agendas 21** locaux sont **en cours de réalisation**.
- En 2007, deux démarches territoriales de développement durable ont été reconnues au niveau national.

AGENDAS 21 LOCAUX EN COURS DE RÉALISATION

Communes

Arles (13)
Cannes (06)
Correns (83)
Gap (05)
Le Cannet (06)
Mouans-Sartoux (06)
Nice - quartier Ariane (06)
Sanary-sur-mer (06)
Sérignan-du-Comtat (84)

Intercommunalités et Pays

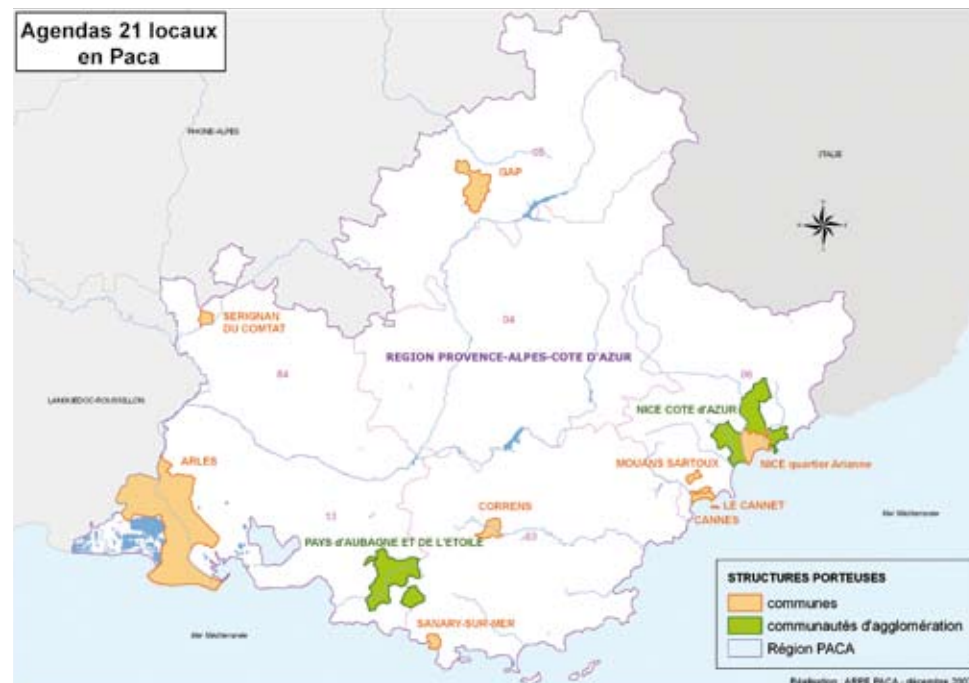
Communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Étoile*
Communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur*

Régions

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Liste non exhaustive

* Démarches reconnues au niveau national



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARPE
AGENCE RÉGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT

Direction régionale de l'environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR